



En dehors de la performance sportive, le comportement du joueur, autant à l'intérieur du club qu'à l'extérieur, reste une valeur essentielle pour nous.

Chaque membre de l'association doit avoir à l'esprit qu'à travers son comportement, c'est notre club qui est jugé.

Cette charte régit :

- Les relations entre les adhérents au sein du club.
- Les relations entre les adhérents et le club.
- Les relations avec les autres clubs.
- La vie dans le club : entraînements, compétitions, créneaux de jeu libre.

Adhésion :

Lors de son adhésion, tout membre doit remplir le dossier d'inscription, payer sa cotisation, présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table ou un auto-questionnaire de santé.

Pour les compétiteurs, l'indication « *en compétition* » doit figurer obligatoirement sur le certificat médical.

DATER et SIGNER la présente charte.

Cotisation :

Le montant de la cotisation annuelle est proposé chaque année par le bureau de la section et voté lors de l'assemblée générale de la section. Il peut être prévu différents montants de cotisation en fonction des catégories (adultes, jeunes, loisirs, compétition).

La cotisation est à payer dans son intégralité en début de saison (PASS+, Pass'Sport, ANCV acceptés), tout en laissant la possibilité d'étaler le règlement en 2 ou 3 fois.

En cas de non-paiement, le club ne souscrit pas de licence et n'acceptera pas la présence du joueur dans ses locaux.

Toute décision à prendre concernant la licence et son paiement sera prise par le bureau de l'association.

Comportement :

Le joueur doit respecter le club (entraîneur, dirigeants, adhérents, équipe, salle, matériel), mais aussi son adversaire, les arbitres, le sport qu'il pratique et... lui-même.

Un comportement moral exemplaire est demandé lors des entraînements et des compétitions de toute nature.

- Se conformer aux règles administratives et sportives en vigueur et notamment de la FFTT.
- Refuser toute forme de tricherie et de violence.
- Être maître de soi-même, en toutes circonstances.
- Être loyal, tolérant, dans son activité sportive.

Ce respect comprend toutes les formes de comportement possible :

- Geste
- Parole
- Politesse
- Le respect des horaires...

A l'entraînement :

Je fais en sorte d'arriver à l'heure.

J'aide à installer le matériel *avant* et ranger *après* l'entraînement (tables, séparations...).

Je respecte mon entraîneur, mes coéquipiers d'entraînement et le matériel.

En compétition :

Tenue de sport obligatoire, je porte le maillot du Club.

Je suis ponctuel aux rendez-vous fixés.

J'aide à installer avant la compétition (matériel, balles, ...) pour que les rencontres puissent se dérouler normalement.

J'aide à ranger après la compétition.

Je réponds aux sollicitations de mon capitaine. Un joueur ne pouvant participer à une compétition doit prévenir suffisamment à l'avance son capitaine d'équipe.

Je respecte l'arbitre, le juge-arbitre, mes adversaires, mes coéquipiers et mon entraîneur.

Je respecte le matériel.

Je respecte les règles du jeu (tolérance 0 pour la tricherie).

J'encourage et je soutiens jusqu'au bout mes coéquipiers, dans la victoire comme dans la défaite.

J'encourage la victoire avec loyauté et bon esprit.

J'encourage le dépassement personnel pour le bénéfice du groupe.

Je fais preuve d'esprit d'équipe en collaborant avec mes coéquipiers.

J'accepte les erreurs de mes coéquipiers.

Je représente mon équipe, mon Club, mon sport.

En tant que capitaine :

Je m'assure du bon déroulement de la compétition.

Je fais en sorte de remplir convenablement la feuille de rencontre.

Je suis responsable de l'envoi de la feuille de rencontre dans les temps et de la saisie du résultat.

Matériel :

Le club met du matériel à disposition de ses membres (tables, séparations, balles...). Il est demandé à chacun de ses membres de respecter ce matériel. Il est demandé aux joueurs, même si cela semble évident, de ne pas s'asseoir sur les tables, de ne pas taper sur les tables avec leur raquette, de donner des coups de pied dans le matériel, d'écraser les balles, « d'emprunter » des balles ..., mais aussi de poser quoi que ce soit sur les tables.

En cas de dégradation, le ou la responsable sera sanctionné(e) après réunion du bureau.

La salle :

Il est du devoir de chacun et chacune de laisser la salle dans un état permettant son utilisation par les autres, après chaque entraînement et compétition (ramasser les balles, ranger les séparations et les tables, ...).

Veiller à la propreté de la salle.

En partant, veiller à l'extinction totale des lumières et à la fermeture complète de tous les accès (les 3 volets roulants métalliques, la porte de la réserve, l'armoire et la porte du bureau, la porte extérieure et la grille).

Vestiaires :

Les effets et biens personnels entreposés dans le vestiaire relèvent de la seule responsabilité de leur propriétaire.

Alcool / Cigarette / Vapotage :

Tolérance 0 pendant les entraînements et les rencontres.

(cela signifie aussi le respect de ses coéquipiers et adversaires)

Drogue / Dopage :

Tolérance 0

Infraction :

Si le club venait à être sanctionné par le comité pour une infraction en rapport avec le comportement d'un de ses membres, l'amende devra être payée par le joueur fautif.

En fonction de l'infraction commise, le bureau de la section se réserve le droit d'en tirer les conclusions qui s'imposent.

Et d'une manière générale : en cas de litige, d'infraction, de dégât, ou tout autre dysfonctionnement notoire portant préjudice au sein du club, constaté et/ou faisant l'objet d'un signalement, chacun est tenu de le rapporter dans les meilleurs délais aux responsables et/ou membres du bureau de sa section ou du club.

Seul le Président de l'association des Voltigeurs de Billancourt est habilité à rapporter directement à la Municipalité tout litige, infraction, dégâts, ou tout autre dysfonctionnement.

Je soussigné (nom de l'adhérent)

Prénom de l'adhérent

Pour les mineurs, représentant légal : Nom
(à remplir pour les mineurs)

Prénom

certifie avoir pris connaissance de la charte sportive de la section Tennis de Table des Voltigeurs de Billancourt.

Je m'engage à la respecter et à ne pas m'impliquer dans tout comportement néfaste ou toute activité de nature douteuse, susceptible de nuire à l'image de mon club.

Par ailleurs, je m'engage à adopter en toute circonstance un comportement exemplaire.

Tout manquement à la présente charte constituera une faute susceptible d'être examinée par les membres du bureau de la section Tennis de Table, voire de la Présidence de l'association qui pourra prendre une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive du club et ce, sans aucun recours de ma part.

À Boulogne-Billancourt, le

Signature de l'adhérent

Pour les mineurs, signature du représentant légal